

## DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Ce document fournit toutes les informations nécessaires au **dépôt d'un dossier en ligne**.

### Appel à propositions conjoint

Date limite du dépôt des candidatures	<b>15 mai 2019 (23h59 GMT -5)</b>
Montant du financement	Entre 35 000 \$ CAD - 50 000 \$ CAD par projet
Cofinancement des partenaires	Minimum 20 % du budget total (en contribution directe <sup>1</sup> )
Durée maximum du financement	2 ans
Pour faire une demande	<a href="https://formulaire.auf.org/">https://formulaire.auf.org/</a>

## 1. PRÉAMBULE

Cet *Appel à propositions conjoint* s'inscrit dans le cadre de l'Entente signée le 23 octobre 2018 par les [Fonds de recherche du Québec \(FRQ\)](#) et l'[Agence universitaire de la Francophonie \(AUF\)](#). Cette convention de partenariat de 300 000 \$ CA portant sur une durée de deux ans vise à valoriser, encourager et dynamiser la recherche en français au Québec et à l'international.

Les FRQ – bannière regroupant, sous l'autorité du Scientifique en chef du Québec, trois Fonds de recherche couvrant les grands secteurs que sont les sciences de la nature (FRQNT), de la santé (FRQS) ainsi que les sciences sociales et humaines, les arts et lettres (FRQSC) – ont quant à eux pour mission d'assurer le développement stratégique et cohérent de la recherche québécoise et de la soutenir financièrement, d'appuyer la formation des chercheuses et des chercheurs, d'établir les partenariats nécessaires à la réalisation de leur mission et de promouvoir et soutenir la mobilisation des connaissances.

L'AUF, association mondiale d'universités francophones créée il y a plus d'un demi-siècle et regroupant près de 900 établissements universitaires sur les cinq continents dans plus de cent pays, est également l'opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. Elle a pour mission de promouvoir une francophonie universitaire dynamique impliquée dans le développement économique, social et culturel des sociétés.

<sup>1</sup> Voir les détails dans la section 6. Utilisation du financement, paragraphe 2, à la page 4

La convergence de leurs missions respectives en termes de soutien à la recherche conduit aujourd'hui les FRQ et l'AUF à offrir conjointement aux chercheurs et chercheuses d'Afrique francophone, des Caraïbes ou d'Amérique latine et du Québec cette opportunité de financement. Plus précisément, dans le cadre de cet appel, les deux organismes souhaitent contribuer au développement et à l'intensification de la coopération scientifique entre les universités de l'Afrique francophone, des Caraïbes ou d'Amérique latine partenaires de l'AUF, et les universités québécoises, et ce en favorisant le cofinancement de projets de recherche associant des représentants de ces deux communautés. Ce faisant, les FRQ et l'AUF reconnaissent une importance de premier plan aux interactions, aux échanges et à la mobilité des chercheurs et chercheuses de cultures, de traditions scientifiques et de nationalités différentes, et leur très grande valeur ajoutée en matière de développement des connaissances et de transmission des savoirs.

---

## 2. OBJECTIFS

Cet appel a pour objectif d'accroître la collaboration entre l'Afrique francophone, les Caraïbes ou l'Amérique latine et le Québec et de favoriser la réalisation de projets de recherche qui ne pourraient être réalisés sans cette coopération internationale.

---

## 3. AXE THÉMATIQUE

Les projets soutenus dans cet appel doivent s'inscrire dans les grandes questions liées au développement de l'usage du numérique dans l'éducation. Cela peut couvrir différents besoins qui vont de la construction et de la diffusion de contenus pédagogiques numériques, aux dispositifs innovants de formation via les technologies de l'information et de la communication en passant par les questions connexes comme la dématérialisation des processus et des supports. À cet égard, les projets pouvant montrer leur complémentarité avec les programmes déjà développés par l'AUF dans le cadre de l'initiative pour le développement du numérique dans l'espace universitaire francophone seront appréciés. En effet, durant les 4 années écoulées, l'initiative ([IDNEUF](#)) a conduit à la mise sur pied de trois programmes structurants complémentaires visant à répondre aux nouveaux défis de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment l'amélioration de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance des établissements pour permettre à nos universités membres de jouer un rôle socio-économique plus actif dans leur société et pour favoriser une meilleure employabilité des étudiants.

Ci-dessous les programmes développés par l'AUF

- [ANEUF](#) : Ateliers numériques de l'espace universitaire francophone vise à réunir, autour d'une plateforme technopédagogique des services et des offres pour la formation des étudiants francophones. Les projets conduits au sein de l'ANEUF visent à favoriser l'innovation, l'expérimentation et le partage des bonnes pratiques dans le domaine des technologies éducatives : formations à distance, certification de compétences, authentification des diplômes, etc. Plusieurs milliers d'étudiants bénéficient chaque année des offres et des services de l'ANEUF.
- [BNEUF](#) : Bibliothèque de l'espace universitaire francophone recense, indexe et expose un large panel de ressources éducatives, scientifiques, culturelles... libres ou privées, produites dans la sphère francophone. S'appuyant sur les technologies avancées de l'intelligence artificielle et des données massives (*big data*), elle permet à tous nos usagers d'identifier, en quelques clics, les ressources utiles à

leurs besoins en formation, en recherche, en expertise. Près de 6 millions de ressources sont actuellement accessibles via la BNEUF.

- [CNEUF](#) : Campus numérique de l'espace universitaire francophone qui vise à promouvoir l'émergence de projets de proximité, orientés vers des besoins locaux en termes de formation, d'expertise, d'innovation, d'accompagnement de projets entrepreneuriaux, etc. Une quinzaine de CNEUF thématiques sont déjà opérationnels sur l'espace universitaire francophone.

Pour en savoir plus sur l'IDNEUF : <https://idneuf.auf.org>

---

## 4. ADMISSIBILITÉ

Cet appel à propositions conjoint s'adresse uniquement au corps professoral rattaché aux établissements membres de l'AUF au Québec.

La personne responsable scientifique (personne responsable principale du projet) doit :

- Être membre du corps professoral (agrégé.e ou titulaire) rattaché à un des [établissements membres de l'AUF, à jour de cotisation, situé au Québec](#) au moment du dépôt de son dossier ;

**ET**

- Proposer un projet structurant qui implique au minimum trois établissements membres de l'AUF, de trois pays différents, dont au moins [deux issus d'Afrique, des Caraïbes ou d'Amérique latine](#). Chaque établissement partenaire du projet doit fournir une lettre d'engagement officielle datée, signée par la plus haute autorité de l'établissement ou son représentant ;

---

## 5. EXIGENCE RELATIVES AUX PROJETS PROPOSÉ

Les projets proposés doivent :

- **Être structurants et innovants et s'inscrivant** au moins dans l'un des 9 axes identifiés dans la [Stratégie de l'AUF 2017-2021](#), notamment la complémentarité avec les programmes (ANEUF, BNEUF et CNEUF) développés par l'AUF dans le cadre de l'IDENEUF;
- Tenir compte des besoins des membre(s) de l'AUF situés en Afrique, aux Caraïbes ou en Amérique latine ;
- Démontrer le potentiel de la pérennité du projet ;
- Faire émerger un nouveau partenariat académique et/ou extra académique à moyen ou à long terme.

La formation et l'encadrement d'étudiantes ou d'étudiants tous cycles confondus seront considérés comme un facteur positif.

### Autres sources de financement :

Les sources de financement doivent être indiquées dans la proposition soumise (voir Annexe I Point 9). La contribution des FRQ et de l'AUF doit permettre de la diversification des activités du projet, et non pas abonder des dépenses déjà couvertes par le financement externe.

---

## 6. UTILISATION DU FINANCEMENT

L'objectif du financement de cet appel à propositions conjoint est de créer un effet de levier permettant le développement et la pérennisation du projet à partir d'un financement externe.

### Conditions :

- Le financement maximum par projet : entre 35 000 \$ CAD - 50 000 \$ CAD;
- Le projet doit obligatoirement disposer d'un cofinancement représentant minimalement 20 % du budget total en contribution directe. Ce cofinancement peut provenir d'un ou de l'ensemble des établissements impliqués dans le projet ;
- Le financement FRQ-AUF sera versé pour une période de deux années au maximum.

### Calcul du cofinancement en contribution directe et du financement

La contribution en nature des établissements ne fait pas partie du budget total du projet et **ne peut être comptabilisée** dans le calcul du cofinancement et du financement de cet appel. Toutefois, cette contribution en nature est un critère d'appréciation retenu (voir le point 8).

### Dépenses admissibles :

- Missions d'enseignement, de recherche, d'expertise, de réunion de partenariat et de comités (billets d'avion au meilleur coût, frais de séjour ne pouvant excéder 140 €/jour au Nord et 110 €/jour au Sud ; frais de séjour plafonnés à 21 jours) ;
- Allocations de mobilité des étudiantes et des étudiants (850 €/mois au Nord et 730 €/mois au Sud ; billets d'avion au meilleur coût) ;
- Soutien documentaire, communication, publications et mise en ligne de contenus ;
- Matériels ou produits scientifiques et d'appui

### Dépenses non admissibles :

- Le financement de cet appel conjoint ne peut être utilisé pour des frais de gestion ;
- Les frais d'assurance (voyage, santé, rapatriement, responsabilité civile, etc.) sont exclus du financement FRQ-AUF. Cependant, tout déplacement prévu dans le cadre du projet doit obligatoirement être assuré par l'Établissement principal ou partenaire impliqué. Les frais d'assurance doivent par conséquent être pris en compte dans le calcul du cofinancement ;

- Toute dépense en salaire.
- Les frais de participation aux projets de partenaires non membres de l'AUF.

---

## 7. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES

Pour faire une demande de financement à cet appel à propositions conjoint, il faut remplir obligatoirement **en français** le formulaire en ligne (<https://formulaires.auf.org>). Il doit être complété par la personne responsable scientifique du projet.

Liste des pièces à joindre au formulaire en ligne :

1. **Description du projet** (voir annexe I) sous format .doc, .docx ;
2. **Budget prévisionnel** (voir annexe II) sous format .xls, .xlsx, (cliquer ICI pour télécharger le modèle du budget prévisionnel) ;
3. **Curriculum vitae** synthétique<sup>2</sup> d'un maximum de **5 pages**, pour la personne responsable scientifique du projet ainsi que pour chaque responsable scientifique des établissements partenaires, sous format pdf ;
4. **Lettre d'engagement de partenariat** de tous les partenaires, datée, signée par la plus haute autorité de l'établissement ou son représentant (recteur/rectrice, vice-recteur/vice-rectrice à la recherche, président/présidente, directeur/directrice d'un institut/d'une école ou doyen/doyenne de la faculté concernée) sous format pdf ;
5. **Lettre d'engagement de cofinancement avec le montant du cofinancement prévu**, datée, signée par la plus haute autorité ou son représentant de chaque établissement partenaire concernée sous format pdf;
6. S'il y a plus de deux établissements partenaires, joindre au formulaire en ligne dans un seul fichier pdf une liste des autres établissements partenaires au projet avec les précisions suivantes pour chaque établissement :
  - Nom de l'établissement (en spécifiant s'il est membre de l'AUF ou non)
  - Adresse complète de l'établissement
  - Nom de la Faculté, de l'Institut, du département, du centre de recherche ou du laboratoire
  - Pour le responsable scientifique de l'établissement partenaire : nom, prénom, titre, fonction, téléphone, courriel
  - Curriculum vitae synthétique d'un maximum de 2 pages pour chaque responsable scientifique du projet

---

<sup>2</sup> Un CV synthétique doit obligatoirement contenir au minimum les rubriques suivantes :

- Formation académique
- Expérience académique et professionnelle
- Liste des publications scientifiques les plus importantes, des subventions obtenues et des supervisions d'étudiants
- Tout autre élément jugé pertinent

- une lettre d'engagement officielle datée et signée par le responsable de l'établissement partenaire

À noter :

- Tout document doit être rédigé en français ;
- Il est recommandé de réunir toutes les pièces justificatives requises avant de remplir le formulaire en ligne.

---

## 8. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des propositions tiendra compte des critères ci-dessous :

### 1. Qualité scientifique de la proposition (50 pts)

- a) Originalité et innovation ;
- b) Cohérence avec la [stratégie de l'AUF 2017-2021](#), notamment la complémentarité avec les programmes (ANEUF, BNEUF et CNEUF) déjà développés par l'AUF dans le cadre de l'IDENEUF ;
- c) Intérêt des apports scientifiques ;
- d) Clarté et portée des objectifs généraux et spécifiques ;
- e) Faisabilité et viabilité (cohérence entre les objectifs et les résultats attendus, pertinence des indicateurs de résultats mesurables) ;
- f) Importance accordée à la formation des étudiantes et des étudiants (baccalauréat, maîtrise, doctorat, postdoctorat).

### 2. Opportunité régionale (30 pts)

- a) Proposition répondant aux besoins des pays de l'espace francophone en Afrique, aux Caraïbes et en Amérique latine en tenant compte des enjeux locaux, sociaux, économiques, culturels ou environnementaux ;
- b) Implication de tous les partenaires ;
- c) Retombées structurantes escomptées de la proposition ;
- d) Perspectives de coopération interuniversitaire à moyen ou long terme.

### 3. Budget (20 pts)

- a) Adéquation du budget proposé avec la méthodologie et les résultats attendus ;
- b) Obtention d'un cofinancement ou d'un engagement ferme écrit selon les modalités décrites (voir le point 5) ;
- c) Contribution en nature des établissements partenaires impliqués

## 9. CALENDRIER

Date limite du dépôt de dossier en ligne : 15 mai 2019

Publication des résultats : 18 juin 2019

Début des projets : 1<sup>er</sup> septembre 2019

## ANNEXE I

---

### **Description du projet (en français)**

La description (maximum de 10 pages) au format 8½" x 11" sera rédigée en police Times New Roman, la taille étant de 12 points, avec des marges de 1,50 cm. Le nom du fichier devra indiquer le nom de la personne responsable scientifique du projet ainsi que celui de son établissement de rattachement (sans caractères spéciaux ni accentués). Cette description sera jointe au formulaire en ligne sous format .doc / .docx.

La description du projet doit comporter les rubriques suivantes :

### **Résumé du projet – 1 page maximum**

Synthèse du projet proposé contenant les informations suivantes :

- Résumé du projet (1000 caractères maximum)
- Domaine(s) concerné(s) :
- Durée du projet (+ dates) :
- Partenaires :
- Effet de levier potentiel :
- Coût global (détaillant les contributions financières de vos partenaires, part globale du cofinancement - en montant et %) :

#### **1. Les besoins**

- 1.1. Contexte et justification du projet
- 1.2. Problématique générale

#### **2. Les objectifs**

- 2.1. Le but et les objectifs spécifiques du projet
- 2.2. Le lien avec la stratégie de l'AUF 2017-2021, notamment la complémentarité avec les programmes (ANEUF, BNEUF et CNEUF) développés par l'AUF dans le cadre de l'IDENEUF
- 2.3. Les groupes et publics visés

#### **3. La gouvernance du projet**

- 3.1. La composition de l'équipe-projet
- 3.2. Le mode de fonctionnement

#### **4. La responsabilité sociale et environnementale**

- 4.1. La contribution du projet aux objectifs de développement durable
- 4.2. La contribution du projet à l'atteinte de l'égalité de genre

#### **5. Les activités**

- 5.1. Les activités prévues au projet
- 5.2. Le calendrier et les phases de réalisation

#### **6. La gestion des risques**

- 6.1. L'identification et l'évaluation des risques pouvant affecter la performance du projet et son objectif
- 6.2. Le plan de mitigation des risques pour réduire les impacts négatifs

#### **7. Les résultats attendus**

**7.1.** Les résultats attendus

**7.2.** Les indicateurs de résultats

**8. Les suites et la valorisation du projet**

**8.1.** Les perspectives de poursuite du projet

**8.2.** Le plan de valorisation des résultats atteints par le projet

**9. Les autres sources de financement (le cas échéant)**

**9.1.** Information sur le financement externe obtenu dans le cadre du projet

## ANNEXE II

---

### **Budget prévisionnel**

Télécharger le modèle du budget prévisionnel sur le site Web AUF « Appel à propositions conjoint FRQ-AUF 2019 - Numérique éducatif », le remplir et le joindre au formulaire en ligne (format .xls, .xlsx).

Le fichier (maximum 2 pages) doit contenir :

- Le coût global du projet ;
- Le cofinancement en espèce obtenu en précisant le montant total provenant des différentes sources financières ;
- La contribution en nature des partenaires impliqués ;
- Les détails du financement demandé aux FRQ-AUF selon les dépenses admissibles de la rubrique 6.